



Mettre les Guadeloupéens au centre des décisions

Afin de renforcer le développement harmonieux de notre territoire et conformément à la loi NOTRe portant la nouvelle organisation territoriale de la République, la Région Guadeloupe doit définir et adopter, avant le 31 décembre 2016, trois documents prescripteurs pour renforcer les actions conduites dans le cadre des compétences propres à la région.

- *Un Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation*
- *Un Contrat Plan de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles*
- *Un Schéma régional de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'innovation.*

En Guadeloupe, comme ailleurs, la réussite des politiques publiques passe par une stratégie qui s'appuie sur une mise en cohérence des dynamiques de territoires.

Aussi, ces grands schémas directeurs (schéma d'aménagement régional (SAR), schéma régional de développement économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT)), doivent exprimer une vision prospective et servir leur vocation de documents directeurs pour la planification.

La solidarité et l'équité doivent être les fils conducteurs qui doivent nous guider dans leur élaboration. Notre objectif est d'oeuvrer énergiquement pour l'attractivité de notre territoire et l'épanouissement des femmes et des hommes de Guadeloupe.

Notre avenir repose sur notre capacité à encourager la création de valeur et d'emploi. Sans emploi, il n'y a pas de société dont on puisse garantir la cohésion.

Agir pour l'emploi c'est avant tout garantir une formation pour chacun. Il faut selon moi qu'il n'y ait aucune formation sans certification professionnelle. De plus, tous les Guadeloupéens, en particulier les jeunes, doivent pouvoir se former tout au long de la vie. Nous aurons donc à structurer un système de formation pragmatique et individualisée qui s'appuie plus fortement sur les formations en alternance

L'Université des Antilles doit répondre aux besoins de qualification d'excellence des jeunes Guadeloupéens. C'est un acteur incontournable de notre compétitivité et l'un des moteurs du développement local. Il est donc indispensable qu'elle ait une dimension caribéenne, préalable indispensable à l'ouverture sur le monde : La pluralité culturelle, au côté de la richesse de la biodiversité des territoires de la Caraïbe, est notre bien commun, notre force.

Les enjeux économiques, sociaux, culturels et écologiques appellent eux aussi à une coopération de plus en plus approfondie dans l'espace Caraïbe.

Les contraintes financières nous obligent à plus d'audace si nous voulons relancer notre développement, chaque action doit, de manière lisible, contribuer à l'emploi. Nous devons nous assurer des retombées des grands projets structurants en termes d'emplois durables et de développement.

Notre développement doit s'appuyer d'abord sur nos atouts : Sur une agriculture que nous voulons durable tout en accompagnant nos agriculteurs à la conquête des marchés à plus forte valeur ajoutée.

Au côté d'une agriculture conquérante à l'export, nous devons renforcer la structuration d'une agriculture au service de l'alimentation des Guadeloupéens. Notre biodiversité recèle de véritables trésors, tout comme l'aménagement de notre littoral, ceci constitue un facteur de cohésion spatiale et surtout une source de croissance verte et bleue.

Nous disposons aussi sur notre territoire d'une capacité significative en matière de recherche et développement qui représente l'un des leviers les plus puissants du développement et de la croissance économique des prochaines années. Il s'agira surtout de renforcer le travail amorcé par nos entreprises innovantes pour favoriser la création d'emplois à partir d'une valorisation raisonnée et efficiente de notre biodiversité, marine et terrestre.

Parce que personne ne peut seul, incarner la Guadeloupe, ni prétendre parler en lieu et place de tous les Guadeloupéens, vous aurez à contribuer à la définition de ces schémas directeurs.

Aussi, la collectivité régionale a opté pour une large concertation publique. Cette concertation prend tout d'abord la forme d'un questionnaire via le site www.regionguadeloupe.fr et accessible jusqu'au 30 novembre 2016.

Ce mode participatif entend concrétiser notre obligation de transparence envers les Guadeloupéens ; l'avenir de notre région ne se fera pas sans vous.

Vos contributions permettront ainsi d'enrichir les différents projets qui émergeront au cours des ateliers de travail et des rencontres qui seront programmés tout au long de l'élaboration de ces schémas directeurs.

La rédaction de ces documents stratégiques est une opportunité pour les Guadeloupéens de construire tous ensemble l'avenir de la Guadeloupe !

Je compte sur vous pour participer pleinement à ce débat.

Ary CHALUS
Président du conseil régional
de Guadeloupe

